



Famille du média : Médias professionnels

Périodicité : Irrégulière

Audience : **N.C.** Sujet du média :

BTP-Immobilier-Architecture





Edition: Decembre 2023 P.14-15

Journalistes : J. M.

Nombre de mots: 1373

p. 1/2

urbanisme hors-série 78

« LA CHALEUR EN VILLE EST UNE PROBLÉMATIQUE PRIORITAIRE »

Entretien avec Johan Ransquin, directeur Adaptation, aménagement et trajectoires bas-carbone à l'Agence de la transition écologique (Ademe).

plus et mieux utilisés.

Comment l'Ademe appréhende-t-elle les enjeux d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique?

Il y a des constats qui sont aujourd'hui partagés: l'augmentation des évènements climatiques extrêmes – canicules, incendies, sécheresses, pics de pollution, pluies diluviennes, mouvements de terrain... Aucun territoire, aucune ville ne semble épargné. Avec des conséquences très lourdes, particulièrement dans les villes – où habitent plus de 80 % des Français – qui concentrent l'activité humaine, la consommation de ressources naturelles, la pollution..., et qui sont, de ce fait, des territoires d'action prioritaire.

Face à ces enjeux, de nombreuses politiques sont mises en place: la stratégie nationale bas-carbone, la stratégie française pour l'énergie et le climat, le plan national d'adaptation au changement climatique, la programmation pluriannuelle de l'énergie, l'objectif « zéro artificialisation nette »... Il y a une convergence des politiques pour faire face aux crises qui nous imposent de changer les visions, les imaginaires, les modèles, les méthodes et les moyens d'action en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Dans ce contexte, l'Ademe avec ses partenaires, et tout particulièrement France Ville Durable, ont produit un manifeste qui expose sa posture générale autour de quatre piliers : sobriété, résilience, inclusivité et créativité. Une posture optimiste – car il ne s'agit pas de décroissance ou de restriction, mais de responsabilité et d'innovation – et pragmatique : au moins 80 % de l'urbanisation à horizon 2050 existe déjà. Nous orientons donc prioritairement nos actions sur le renouvellement urbain et l'augmentation de l'efficacité carbone du bâti existant, en conjuguant des logiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

L'Ademe a également contribué au débat de fond en publiant *Transition(s) 2050*, un exercice de prospective inédit exposant quatre chemins types, cohérents et contrastés, pour conduire la France vers la neutralité carbone en 2050. Il en est ressorti que la problématique centrale est l'artificialisation des sols, donc

l'étalement urbain, délétère en émissions carbone, car limitant les capacités de séquestration dans les sols, mais pas seulement puisqu'il contribue aussi à dévitaliser certains centres-villes, augmenter les besoins en mobilités et infrastructures, amplifier les phénomènes d'îlots de chaleur, de ruissellement urbain, etc. Mais réduire l'étalement ne doit pas conduire à renoncer à une politique de logement ambitieuse: il faut réorienter la production urbaine en privilégiant la reconversion des friches, en généralisant

l'écoconception - choix des matériaux, des procédés, réemploi,

recyclage, etc. -, en mutualisant les bâtiments pour qu'ils soient

Dans ce contexte, il y a un sujet fondamental : le renforcement de la biodiversité en ville pour essayer de préserver au maximum les fonctions des sols. Toutes les solutions d'adaptation fondées sur la nature présentent de nombreux avantages et cobénéfices difficilement quantifiables, comme le bien-être des habitants, ce qui va contribuer positivement aux questions de santé.

Comment l'Ademe se positionne-t-elle sur la question des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour les accompagner vers plus de résilience?

L'Ademe collabore depuis l'origine avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) au travers d'accords-cadres, sur le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), et sur les programmes Quartiers fertiles et Quartiers résilients. Nos contributions consistent principalement à produire des connaissances en finançant de la R&D pour essayer de mieux comprendre certains phénomènes, comme l'îlot de chaleur urbain. Nous mobilisons des chercheurs et des institutions – comme Météo-France – et nous essayons de tester l'efficacité et les limites des différentes solutions qui peuvent être proposées pour réduire les phénomènes. Ces travaux sont ensuite mis en forme de ressources méthodologiques, qui constituent des guides, des outils d'aide à la décision.

Par exemple, sur Quartiers résilients, nous avons travaillé à faciliter la compréhension des enjeux et outils par les porteurs

Edition: Decembre 2023 P.14-15

p. 2/2

de projet afin qu'ils aient plus facilement accès à certaines ressources et à certains fonds comme le Fonds chaleur ou le Fonds économie circulaire.

Pour ce qui concerne les quartiers, nous assistons l'État afin de déployer des réglementations thermiques à l'échelle de l'îlot du quartier. C'est la logique du label Quartiers énergie bas-carbone: expérimenter pour avancer plus vite dans la logique de neutralité carbone, de réduction de l'impact énergétique, de la consommation de ressources, etc.

L'Ademe développe aussi des outils comme UrbanPrint, un logiciel édité en 2018 en collaboration avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et <u>Efficacity</u>, qui permet d'évaluer, en analyse de cycle de vie, des impacts énergie/carbone et environnementaux d'un projet d'aménagement urbain neuf, en rénovation ou mixte.

Nous poursuivons un objectif de capitalisation des ressources techniques ou de bénéfices d'expériences en proposant des guides méthodologiques et des formations à destination des fonctionnaires de l'État et des collectivités, des agences comme l'Anru, ou de la Banque des Territoires. Nous avons, par exemple, publié le guide *La Rue commune* – fruit de l'appel à communs Résilience des territoires, développé par l'agence d'architecture Richez_Associés, l'agence de conception et d'ingénierie environnementale Franck Boutté Consultants (lire interview p. 10), et Leonard, la plateforme de prospective et d'innovation de Vinci.

Quelles sont les problématiques prioritaires auxquelles l'Ademe entend apporter des réponses en matière d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique, notamment dans les guartiers populaires?

Une des problématiques prioritaires est la question de la chaleur en ville. Pour parvenir à une acceptation sociale de la réduction de l'étalement urbain, il est absolument nécessaire de rendre, à relativement brève échéance, les villes les plus agréables possible. Dans ce contexte, la question de l'îlot de chaleur urbain est très importante, et l'Ademe l'a identifiée depuis très longtemps. Au départ, nous avons travaillé à mieux comprendre les phénomènes au travers de premiers appels à projets qui s'appelaient Modeval-Urba. Puis, nous avons suivi des expérimentations et capitalisé un maximum de ressources scientifiques, techniques et empiriques réunies dans des guides qui présentent des approches, des méthodes, des solutions, avec un volet financier.

Tout cela est disponible sur Plus fraîche ma ville, un service numérique public d'aide à la décision pour les villes qui veulent mettre en place des solutions de rafraîchissement durables et adaptées au territoire. Ce service a été initié par une start-up d'État portée par l'Ademe dans le cadre de l'incubateur Accélérateur de la transition écologique (ACTE), avec le soutien de Beta.gouv.fr et de l'Association des maires de France (AMF). Son objectif est d'accompagner l'agent technique de la collectivité territoriale qui se dit : « J'ai un problème d'îlot de chaleur urbain à tel endroit, comment je le traite ? »

La seconde problématique prioritaire, c'est la question des mobilités, deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre en France. Notre objectif est de repenser les mobilités quotidiennes pour qu'elles soient accessibles à tous, non polluantes, sans recours systématique à la voiture, et avec un meilleur partage



Johan Ransquin.

© Sylvain Santoro

de la voirie. Sur un sujet aussi vaste, il s'agit bien évidemment de déployer un mix combinable de possibilités de déplacements. Pour y parvenir, l'Ademe porte la réflexion à l'échelle de l'aménagement de la ville elle-même, depuis les travaux d'aménagement urbain, jusqu'aux outils digitaux, les assistants personnels de mobilité afin de les rendre plus agiles et performants; car c'est bien au niveau du citoyen que réside la plus grande marge de progrès, avec une meilleure organisation des déplacements, une meilleure rationalisation des itinéraires et de meilleurs choix de modes de transport. Mais il n'est pas question d'oublier l'adaptation des voiries, la création de pistes cyclables, l'amélioration du confort et de la sécurité des trottoirs.

La troisième problématique prioritaire est la réhabilitation des bâtiments, l'amélioration de l'isolation, la réduction des consommations énergétiques. C'est le volet le plus « appréhendable » par le grand public, car il a des implications financières directes dans le budget des ménages. Mieux isoler les bâtiments, limiter le recours à la climatisation, avoir des équipements de chauffage performants, cela doit être un corollaire direct de l'acceptation sociale de la densification urbaine et de la réduction de l'étalement urbain. Si l'on engage les gens à émettre le moins possible de gaz à effet de serre en réduisant l'accès au logement individuel dans les zones périphériques, il faut leur garantir la sobriété de leur habitat.

Propos recueillis par J. M.